

Droit, Économie, Gestion à finalité professionnelle

Mention : Affaires européennes et internationales

Spécialité : Coopération Transfrontalière et Interrégionale

RNCP13631 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	120
Code(s) ROME	M1502, M1503, K2401, K1401, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Pau et des Pays de l'Adour

<http://www.univ-pau.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé de la formation étudie les dynamiques territoriales dans un contexte d'intégration européenne et de partenariats internationaux et développe des compétences opérationnelles en la matière. Il a une vision transdisciplinaire des activités de gestion et de management, tout en pouvant avancer une pratique linguistique affirmée

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés issus de cette formation possèdent une aptitude scientifique acquise à travers des enseignements magistraux de type traditionnel, des séminaires de recherches et des études de cas et peuvent affirmer en tant que cadres et experts en ingénierie de projets territoriaux de coopérations européenne ou nord-sud, une triple compétence :

- Une maîtrise des enjeux du développement territorial et de l'ensemble des projets et programmes européens afin d'assurer une expertise et des conseils pertinents
- Une maîtrise des outils d'ingénierie de projets de coopération transfrontaliers et interterritoriaux afin d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets
- Une maîtrise des nouvelles technologies d'information et de communication afin de valoriser les projets menés à bien
- Une maîtrise des langues de travail de l'Union européenne afin de faciliter les collaborations entre acteurs de différentes nationalités.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé a accès à des emplois dans les collectivités et établissements publics, mais également dans certains secteurs d'activités économiques :

- Collectivités territoriales,

- Structures de développement intercommunal (Etablissements publics de coopération intercommunale),
- Autorités de gestion de programmes européens,
- Centres d'information et de soutien aux projets européens (Euro-info-centre, Info-point-Europe, Maison de l'Europe, représentation des régions à Bruxelles),
- Chambres de commerce et d'industrie et autres chambres consulaires,
- Structures associatives,
- Services universitaires de coopération,
 - PME sur les territoires transfrontaliers
- Etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ils peuvent occuper des emplois tels que:

- Consultant en management interculturel
- Chef de projet
- Attaché territorial
- Chargé de mission
- Etc.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 145 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 565
Jugés difficiles à recruter	25 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et

selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE
IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE
Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://ufr-pluribab.univ-pau.fr/live/master/master-cooperation-transfrontaliere>
<http://www.univ-pau.fr/live/formations>
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13631/>